

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Commission d'enquête Maher Arar
www.commissionarar.ca

Alternatives
www.alternatives.ca

La Ligue des droits et libertés
www.liguedesdroitsqc.org

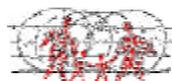
**Commission des droits de la
personne et des droits de la
jeunesse** www.cdpdj.qc.ca

Le site internet de Maher Arar
www.maherarar.ca (*en anglais
seulement*)

Canadian Arab Federation
www.caf.ca (*en anglais seulement*)

**Council of American Islamic
Relations (CAIR) Canada**
www.caircan.ca (*en anglais seulement*)

**CONSEIL CANADIEN
POUR LES RÉFUGIÉS**



6839A Drolet # 302
Montréal, Québec
Canada H2S 2T1
Tél : 514-277-7223
Fax : 514-277-1447
Courriel : ccr@web.ca
Site internet : www.web.ca/~ccr/

octobre 2004

LE TEMPS SE REFROIDIT

Discrimination envers les Arabes et les musulmans



Étiquetage

Détention en vertu
d'un certificat de
sécurité

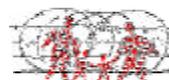


Interrogatoires
des services de
sécurité et de
la police

Sous
surveillance



**CONSEIL CANADIEN
POUR LES RÉFUGIÉS**



DISCRIMINATIONS DANS LE CONTEXTE ACTUEL DU « TOUT-SÉCURITAIRE »

Au cours des dernières années, le renforcement des mesures de sécurité — et le contexte général dans lequel il s'inscrit — a entraîné une inquiétante montée de la discrimination envers les Arabes et les musulmans vivant au Canada. Souvent irresponsable et inconséquente, la couverture de l'actualité réalisée par plusieurs médias y est sans aucun doute pour beaucoup : des communautés entières en sont ainsi venues à être injustement associées au terrorisme sur la seule base de liens religieux ou ethniques.

À nous qui continuons à être guidés par des valeurs de justice et d'égalité, qui voulons bâtir une société ouverte et accueillante, il nous revient de défendre ce droit inaliénable des Arabes et des musulmans à vivre dans un Canada exempt de discrimination.

FORMES DE DISCRIMINATION RAPPORTÉES PAR LA POPULATION

Les Arabes et les musulmans vivant au Canada sont victimes de diverses formes de discrimination. Par exemple, on fait état :

- Des procès « secrets » et des détentions abusives prolongées;
- Des détentions, des interrogatoires et l'humiliation de voyageurs entrant ou faisant escale aux États-Unis;
- Des actes de vandalisme sur des mosquées;
- Des accusations non fondées de soutien au terrorisme;

- De la discrimination à l'embauche ou dans l'accès au logement;
- Du harcèlement et des injures;
- Une couverture médiatique fallacieuse et non conforme à la réalité.

COUVERTURE MÉDIATIQUE PÉJORATIVE ET NON CONFORME À LA RÉALITÉ

Que ce soit en présentant l'islam comme une religion qui incite à la violence ou en associant Arabes et musulmans au terrorisme, plusieurs médias canadiens contribuent à la propagation dangereuse de stéréotypes. De même, en mettant l'accent sur l'obéissance musulmane ou les origines arabes d'un individu suspecté d'un crime, ces médias sous-entendent injustement que *tous* les musulmans et Arabes sont collectivement responsables de ces actes criminels, voire qu'ils sont tous des criminels potentiels.

LES MUSULMANS, LES ARABES ET LE GOUVERNEMENT CANADIEN

Le gouvernement canadien a lui-même fait preuve de discrimination à l'endroit des Arabes et des musulmans.

- À l'été 2003, Citoyenneté et Immigration Canada a **publiquement identifié** 23 musulmans de nationalités pakistanaise et indienne comme étant des « présumés terroristes ». Les preuves invoquées par les autorités pour justifier cette vague d'arrestations (baptisée « Opération Thread ») se sont toutefois rapidement avérées insuffisantes et fondées sur des

informations peu fiables. Les accusations de terrorisme furent abandonnées, mais la vie et la réputation de ces 23 hommes n'en ont pas moins été profondément ternies.

- Les musulmans et les Arabes ont été les principales victimes du **certificat de sécurité** utilisé par le gouvernement pour détenir ou déporter des non citoyens. Le détenu et son avocat ne peuvent alors prendre connaissance de l'acte d'accusation et des preuves retenues contre eux.

En septembre 2004, six personnes étaient détenues sur la base d'un certificat de sécurité; cinq d'entre elles étaient arabes. Les vices de procédures inhérents à ces détentions et déportations violent les droits de la personne et le droit international.

- Des musulmans et des Arabes subissent aussi des **interrogatoires agressifs** et en public (par ex. en milieu de travail) par le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et la Gendarmerie royale du Canada (GRC). Bien que des interrogatoires puissent effectivement être nécessaires pour collecter des informations, les méthodes employées ont toutefois intimidé inutilement les personnes interrogées, en plus d'attirer injustement la méfiance et la suspicion de leur entourage.

LA PEUR : LE QUOTIDIEN DES CANADIENS ARABES ET MUSULMANS

En 2002, la déportation du Canadien Maher Arar, des États-Unis vers la Syrie —où il a été victime de torture—, a profondément choqué la population

canadienne, et plus particulièrement les Arabes et les musulmans. Avec raison, ces derniers se demandent maintenant : « Quelles informations le gouvernement canadien partage-t-il avec les gouvernements étrangers? Peut-il leur transmettre de simples soupçons non fondés? Serons-nous jugés suspects si nous sommes vus avec d'autres Arabes ou musulmans suspectés par le gouvernement? » Considérant le risque permanent de devenir, un jour ou l'autre, suspecté de terrorisme, ces inquiétudes et ces craintes paraissent tout à fait légitimes.

Beaucoup de Canadiens musulmans disent craindre d'être « mis sur écoute » et, plus généralement, d'être surveillés par la police. Ils s'inquiètent aussi du fait que leurs voisins les observent avec suspicion, uniquement à cause de leur appartenance religieuse. Dans un tel climat de méfiance — et de peur d'attirer davantage l'attention —, plusieurs musulmans et Arabes préfèrent ne pas rapporter les incidents et actes discriminatoires dont ils sont victimes.

DES DROITS ÉGAUX ET INALIÉNABLES POUR LES CANADIENS MUSULMANS ET ARABES

Selon Statistique Canada, environ 580 000 musulmans et 72 000 Arabes vivent au Canada. Plusieurs d'entre eux sont issus de familles établies au Canada depuis plus d'un siècle. Néanmoins, la question continue à leur être posée et, avec raison, à les agacer : « D'où venez-vous ? » — comme s'ils étaient en quelque sorte « moins canadiens » que les Tremblay ou les Smith... Les Canadiens musulmans et arabes

sont des Canadiens à part entière qui, comme tous les autres Canadiens, veulent pouvoir vivre avec leur famille et leur communauté dans un pays sécuritaire et pacifique.

DES LUEURS D'ESPOIR

Bien que le problème de la discrimination soit bien réel, il n'en demeure pas moins vrai qu'il est possible de s'y attaquer.

- La Charte canadienne des droits et libertés garantit une protection contre la discrimination : « La loi ne fait acception de personne et s'applique également à tous, et tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, notamment des discriminations fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques. » (Article 15.1)

- Des Arabes et des musulmans, individuellement ou par le biais d'organisations locales et nationales, partagent publiquement leur expérience de la discrimination, en plus de s'organiser pour protéger leurs droits.

- De nombreux Canadiens de toutes les origines travaillent avec acharnement pour bâtir un Canada exempt de discrimination au sein duquel chaque être humain pourra être respecté et s'épanouir.

- Des Canadiens qui ne sont ni arabes ni musulmans reconnaissent que la discrimination constitue un problème qui concerne non seulement les minorités

mais aussi — et surtout — l'ensemble de la population. Ces Canadiens dénoncent les injustices dont sont victimes les Arabes et les musulmans et agissent pour les éliminer.

- Le gouvernement du Canada a accepté qu'une enquête publique soit menée dans l'affaire Maher Arar, reconnaissant par le fait même que les Canadiens arabes et musulmans bénéficient des mêmes droits que les autres citoyens.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

- Si vous êtes musulman ou Arabe, informez-vous sur vos droits et assurez-vous qu'ils soient respectés. Pour obtenir du soutien, n'hésitez pas à vous associer à d'autres Canadiens.

- Si vous n'êtes pas Arabe ni musulman, informez-vous à propos des cultures et histoires musulmanes et arabes. Intéressez-vous aussi aux expériences que vos collègues et voisins arabes et musulmans ont vécues et à ce qu'ils vivent.

- Dénoncez les stéréotypes qui portent sur les musulmans ou les Arabes, que vous les entendiez dans les médias, à l'école, au travail ou ailleurs.

- Intervenez lorsque vous croyez qu'un musulman ou un Arabe est victime d'une injustice, et dénoncez-la !

- Saisissez ou créez des opportunités de dialogues — formels ou informels — qui permettront aux musulmans et Arabes de partager leurs expériences et leurs points de vue avec les autres Canadiens.